CANTON DE THORIGNY SUR MARNE

HÔTEL DE VILLE DE SERRIS

Serris, le 15 septembre 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le :

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2014 à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville de SERRIS Salle du Conseil – RDC

ORDRE DU JOUR

- 0. Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux en dates des 23 juin et 7 juillet 2014
- 1. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- 2. Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2014
- 3. Collège Madeleine Renaud Projet « Estime de soi » Subvention
- 4. Adoption des conventions de financement pour la gestion des établissements d'accueil des enfants âgés de moins de 6 ans Modification
- 5. Modification de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement de fonction
- 6. Mise à jour du tableau des effectifs
- 7. Création d'un Comité Technique
- 8. Fixation du nombre de représentants du personnel et décision sur le paritarisme au sein du Comité Technique
- 9. Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.)
- 10. Fixation du nombre de représentants du personnel et décision sur le paritarisme au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 11. Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 12. Communication des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT.

Comptant sur votre présence,



www.mairie-serris.net - email: contact@mairie-serris.net